

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 20 août 2025

---

Le Conseil municipal a validé les mises au concours d'un poste de concierge à 40% ainsi que d'un poste de remplaçante auprès de la structure d'accueil également à 40%.

Le Conseil municipal a autorisé à procéder à l'édition du dossier d'autorisation de construire pour la nouvelle école.

Le Conseil municipal a adjugé le mandat d'études des phases SIA 31 à 33 concernant la réfection du parking de la Halle des fêtes au groupement piloté par le bureau IG Group SA, Ayent.

Le Conseil municipal a adjugé au bureau BEG SA Géologie & Environnement une analyse des dangers géologiques susceptibles d'affecter le périmètre du PAD "Glacier de Tsanfleuron".

Le Conseil municipal a décidé de s'en tenir aux horaires habituels pour l'ouverture des magasins sis sur le territoire de Savièse en cette fin d'année 2025 et ne pas accepter les prolongations souhaitées.

Le Conseil municipal a validé le dossier de candidature pour le label "Rivière Perle Plus" concernant la partie amont du cours d'eau de la Morge.

Le Conseil municipal a émis un préavis favorable à l'homologation des deux nouveaux secteurs archéologiques ainsi qu'à la mise à jour en résultant, les propriétaires privés n'étant pas véritablement lésés par celle-ci.

Le Conseil municipal a décidé de confier au Tennis-Club la gestion des réservations des terrains de Padel et a fixé le tarif de location à CHF 50.00 pour 1h30 d'utilisation par terrain.